

Image not found or type unknown



Formation pendant les congés

Par **max03**, le **24/06/2015 à 18:29**

bonjour, rn je suis agent dans la fonction publique territoriale, a temps partiel mais annualisé je ne travaille pas pendant les vacances scolaires. Ma collectivité m'oblige à faire une journée de formation sans rémunération pendant les congés ont ils le droit? puis je refuser? merci

Par **moisse**, le **25/06/2015 à 08:32**

Bonjour, rn Si le temps de travail est annualisé, comment savez-vous que votre journée ne sera pas payée, le temps du décompte final n'est pas encore survenu.